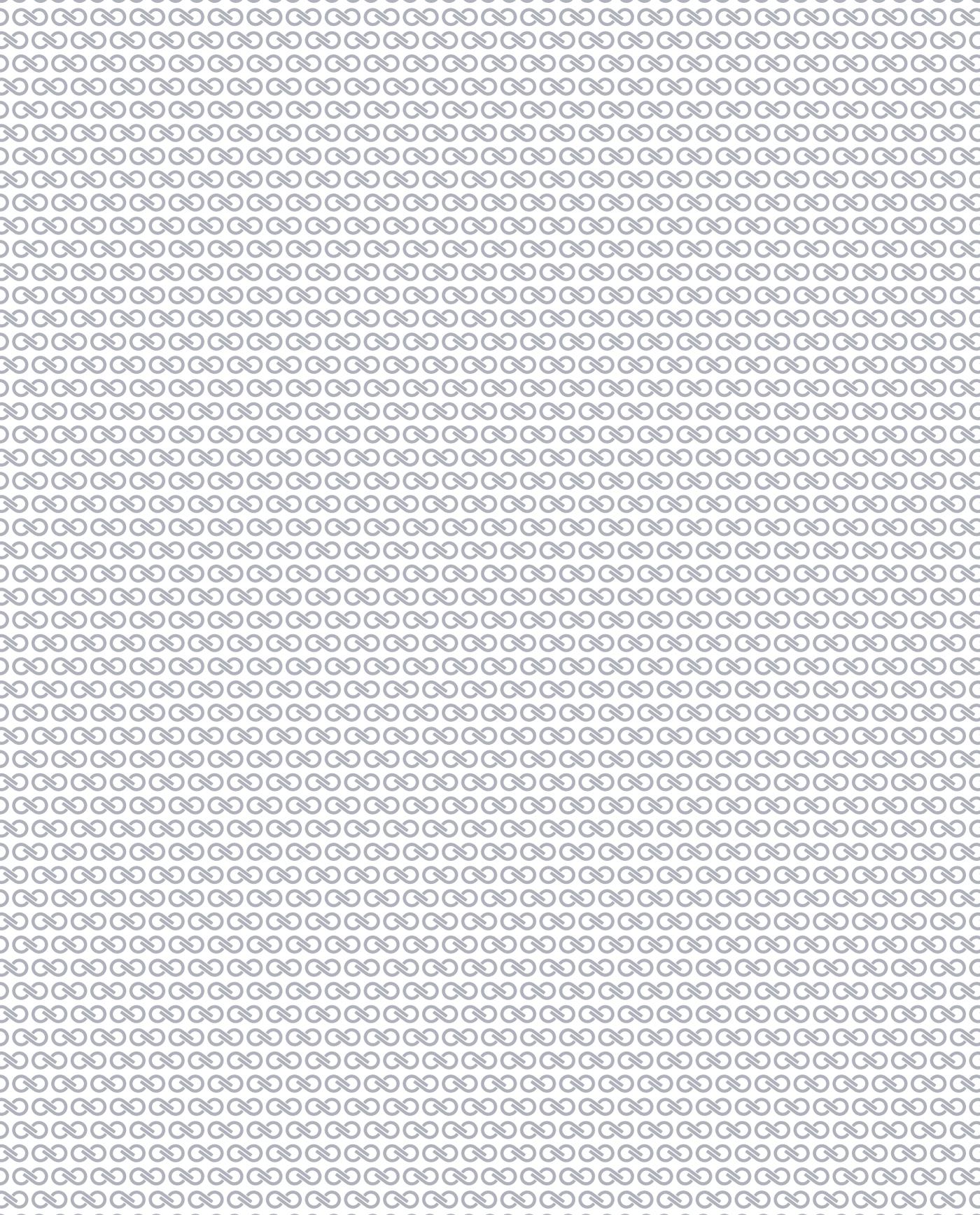
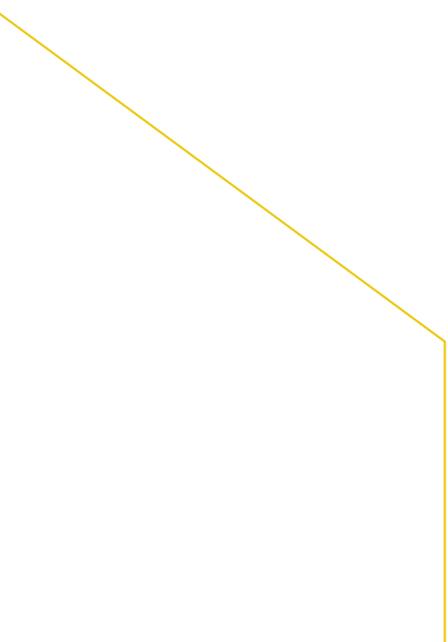


Rapport annuel **2017**



A yellow line graphic that starts from the top left, goes diagonally down to the right, then turns vertically down, and finally turns horizontally to the right, forming a partial frame around the text.

Rapport annuel 2017



Sommaire

- 6 **Mot du Directeur général**
- 8 **Faits marquants**
- 12 **Le FON SIS depuis sa création**
- 13 Genèse du Fonds
- 14 Organisation
- 16 **Activité d'investissement**
- 16 Les investissements
- 22 Effet de levier
- 22 Impact des investissements du FON SIS
- 23 **Les ressources du FON SIS**
- 24 **Perspectives**
- 26 **Annexes**



Le FONSIS, un instrument de financement au service de l'émergence du Sénégal

MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Investir pour l'émergence

Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (**FONSI**) vient de clore sa quatrième année d'exercice dans l'activité du capital-investissement au Sénégal. Les résultats sont très encourageants avec trente-cinq (35) projets approuvés par notre Conseil d'administration. Pour l'année 2017, le Conseil en a approuvé sept (07) pour un investissement total de 12 milliards de FCFA. 2017 a aussi vu la mise en exploitation de cinq (05) projets.

Ce résultat témoigne des orientations avisées du Conseil d'administration. En effet, mes équipes et moi-même avons bénéficié de l'expertise et du professionnalisme des administrateurs du FONSI, tout au long des derniers mois, nous permettant de renforcer le positionnement du FONSI au sein des institutions de l'Etat du Sénégal.

En tant qu'investisseur pour le compte de l'Etat, le FONSI a pu non seulement réaliser des investissements rentables avec ses partenaires, mais également participer à la structuration de projets stratégiques du Plan Sénégal Emergent (**PSE**). Nous avons également promu le rôle de l'Etat du Sénégal, en tant qu'investisseur, auprès des Petites et Moyennes Entreprises (**PME**), qui sont des leviers incontournables pour la réduction de la pauvreté ainsi que la création d'emplois et de richesses, à travers nos deux sous-fonds (Teranga Capital et Fonds PME FONSI-SAED) qui commencent à réaliser leurs premiers investissements.

Le transfert en 2016 du FONSI sous la tutelle du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan (**MEFP**) a renforcé sa légitimité dans les discussions avec les bailleurs de fonds et les partenaires techniques et financiers. Ceci s'est traduit par des résultats positifs dans le processus de

constitution d'un pipeline de projets devant aboutir à la levée de fonds sectoriels avec une cible de 200 à 300 millions de dollars US par fonds ; objectif de levée de fonds fixé suite à la mission PPIAF de la Banque Mondiale.

Le Fonds a aussi entamé la consolidation de sa gouvernance et de ses procédures opérationnelles à travers les démarches d'accréditation au Fonds Vert pour le Climat, le lancement du processus d'adhésion au Forum International des Fonds d'Investissements Souverains (**IFSWF**) et le lancement de la procédure de notation du FONSI. L'objectif de cette démarche est de faciliter la mise en œuvre de la décision du Chef de l'Etat de transférer une partie des revenus issus des secteurs du pétrole et du gaz sous la gestion du FONSI.

Les perspectives paraissent aussi riches qu'intenses en chantiers pour stabiliser la position institutionnelle du FONSI auprès du secteur privé, grâce à une communication basée sur des réalisations et des inaugurations. Le FONSI envisage ainsi de renforcer ses capacités de production à travers le recrutement et le développement adéquat de ses ressources humaines, mais surtout le renforcement de ses ressources et de son autonomie financière par la mise en place de différents fonds sous gestion.

En 2017, le FONSI a approuvé sept (07) projets au total, pour un montant global de 12 milliards FCFA. Ces projets concernent, notamment, les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'énergie, du tourisme, de l'immobilier, de l'industrie et des services financiers. D'autres projets sont en cours de validation par le Conseil d'administration et seront amorcés avant la fin de l'année 2018.

Devant tant d'investissements générés, nous constatons l'importance des outils financiers que nous proposons et la nécessité de continuer à travailler, en partenariat avec le secteur privé et le secteur public, à l'essor de l'activité de capital-investissement au Sénégal. C'est pourquoi le FONSIS continue à collaborer avec une multitude de partenaires et investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers, et c'est dans ce sens que le FONSIS a initié la constitution de l'Association des Investisseurs en Capital (**ASIC**) composée de 12 adhérents, dont la Caisse des Dépôts et Consignations du Sénégal (**CDC**), des fonds d'investissement, des sociétés d'assurances, des sociétés d'intermédiation et des cabinets d'avocats.

Voilà, en somme, une année 2017 bien remplie qui augure d'un avenir des plus prometteurs tant pour l'équipe du FONSIS que pour le développement et la consolidation de nos investissements.

2018 offre d'excellentes perspectives et des chantiers majeurs. Il s'agira avant tout de conforter l'image d'une institution efficace, pragmatique et professionnelle. En parallèle un travail de fond sera mené pour l'achèvement du chantier de renforcement de la gouvernance, la conclusion de partenariats pour la levée des fonds ciblés basée sur un mandat du **MEFP** de développer un pipeline de projets stratégiques, et enfin les projets de réévaluations comptables des sociétés en portefeuille. La structuration du fonds générationnel, qui va accueillir les revenus du pétrole et du gaz ainsi que 15% des bénéfices du fonds stratégique, sera également lancée.

Nous pourrons accompagner longtemps encore l'Etat du Sénégal et participer à cet objectif qui lui tient à cœur : l'amélioration de la qualité de vie pour tous, par la création d'emplois et de richesses dans le respect des principes du développement durable.

Ibrahima KANE

Conforter l'image
d'une institution efficace,
pragmatique et professionnelle.

Faits marquants

Au cours de l'année 2017, le FONISIS est demeuré très actif sur le territoire national et à l'étranger, à travers plusieurs collaborations avec les partenaires locaux ainsi qu'avec des entreprises et partenaires financiers internationaux.

Janvier

- **Du 23 au 26**
Participation à la mission de présentation du business plan d'Air Sénégal S.A à la Royal Air Maroc.
- **Du 25 au 28**
Une délégation sénégalaise composée du FONISIS, de l'APROSI et du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan s'est rendue à Maurice pour la signature d'un accord de développement conjoint, dans le but de démarrer dans les meilleurs délais l'exploitation du Parc Industriel Intégré de Diarniadio (« PIID »).

Février - Mars

- **Du 8 au 10**
Participation au Salon International Fruit Logistica à Berlin.
- **Les 21 et 22**
Participation au Africa Energy Indaba à Johannesburg.
- **Le 23**
Inauguration par M. le Premier ministre de Biosoy.



- **Du 28 Février au 02 Mars**
Visite de sites dans le cadre du Projet Génétique animale en compagnie du ministère de l'Elevage et des Productions animales et du Bureau Opérationnel de Suivi du PSE (BOS).

Mars

- **Du 14 au 17**
Participation au MIPIM 2017 (le plus grand marché international des professionnels de l'immobilier) tenu au Palais des Festivals Cannes.
- **Du 25 au 28**
Participation au Forum Afrique initié par l'Ecole Polytechnique de Paris où le FONISIS a animé un panel sur l'entreprénariat en Afrique.
- **Du 15 au 17**
Participation, sur invitation du Groupe Attijariwafa Bank, à la 5^{ème} édition du Forum International Développement Afrique tenue à Casablanca.
- **Le 28**
Participation à l'Atelier Off-Grid Revolution de la BAD à Abidjan.
- **Du 28 au 30**
Participation à la réunion du Comité de travail du printemps CROSAPF 2017 à Marrakech.
- **Les 29 et 30**
Participation au forum mondial des fonds souverains à Londres.



Avril

- **Les 4 et 5**
Participation à la 14^{ème} Conférence annuelle AVCA à Abidjan.
- **Le 5**
Participation au Forum mondial sur le développement à Paris.
- **Du 10 au 12**
Participation au forum des fonds souverains d'investissements des pays membres de la Banque Islamique de Développement (BID) tenu à Bali.

- **Du 20 au 28**
Participation au salon itinérant de l'habitat au Canada.
- **Les 12 et 13 Avril**
Participation à la 3^{ème} édition du forum économique du Sénégal à Montréal.

Mai

- **Du 22 au 24**
Participation à la convention Innovate for Climate à Barcelone.

Juin

- **Le 21**
Demande d'appui à la BAD pour la structuration du Fonds REEF.
- **Les 21 et 22**
Réunion de l'ECOWAS sur le financement des projets d'énergie renouvelable avec présentation du FONSIS.
- **Le 29**
Inauguration de Senergy par Son Excellence Monsieur le Président de la République.



Juillet

- **Le 6**
Réunion en compagnie de la BAD et de l'Institut mondial de la croissance verte, au ministère de l'Environnement, pour lancer le projet REEF.
- **Les 7 et 8**
Participation à l'atelier d'experts sur le «blended finance», pour l'élaboration de principes directeurs du financement mixte public/privé, à usage des partenaires de développement.
- **Le 10**
Participation au forum Petrosen sur le marché du gaz.

- **Le 18**
Signature d'un accord de réalisation d'une capacité de 48 MW en énergie solaire en faveur de la SONES.

Août

- **Le 30**
Envoi de la demande de financement initiale au Fonds Vert Climat.

Septembre

- **Les 13 et 14**
Participation au meeting Financial Time/IFC sur le Blended Finance à Abidjan.
- **Du 18 au 20**
Participation au Forum Africa Investor à New York.
- **Du 26 au 29**
Participation au Salon Top Résea à Paris.

Octobre

- **Du 2 au 3**
Participation au forum économique "Les Rencontres Africa" tenu à Abidjan.
- **Du 10 au 13**
Participation aux assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI tenues à Washington.
- **Le 12**
Séminaire de restitution de l'étude de marché et présentation de l'initiative REEF au secteur bancaire local et acteurs du secteur de l'énergie, sous la présidence de Monsieur le ministre de l'Environnement et du Développement durable, le Docteur Mame Thierno Dieng.
- **Le 20**
Participation au forum économique tenu à Capte Town, en prélude à la visite officielle de Monsieur le Président de la République en Afrique du sud.

Décembre

- **Le 19**
Visite des PME ayant bénéficié d'investissements de Teranga Capital.
- **Le 26**
Remise de financement dans le cadre du Fonds PME FONSIS-SAED + visite de chantiers et projets du FONSIS par son Conseil d'administration.





Le FON SIS depuis sa création

Le FONSI depuis sa création

Le FONSI est une initiative du Président Macky SALL pour soutenir l'investissement productif dans les projets stratégiques et les PME, en faisant jouer à l'Etat son rôle de développeur du patrimoine national, au-delà de celui d'acteur régalien et de régulateur. Avec le FONSI, l'Etat veut se positionner en investisseur à long terme, qui gère activement son portefeuille et rentabilise ses investissements aux côtés du secteur privé, comme l'ont fait plusieurs pays émergents d'Asie, à l'instar de Singapour et de la Malaisie.

En effet, ces pays ont très tôt compris qu'il fallait distinguer le rôle de l'Etat-investisseur, devant être incarné par des professionnels de l'investissement à travers des instruments dédiés, de celui de l'Etat-acteur public, se focalisant sur sa mission de service public. Dans son rôle d'investisseur, l'Etat galvanise l'économie par des investissements rentables permettant des marges de manœuvre budgétaires grâce à la génération de revenus fiscaux additionnels et de revenus non fiscaux tels que des dividendes, des plus-values, etc. Ce faisant, l'Etat crée des entreprises robustes contrôlées par des privés nationaux et/ou par l'Etat, à travers son Fonds souverain d'investissements (c'est le cas d'Emirates, DP World, Emaar, Singapore Telecom, Singapore Airlines, Singapore Development Bank, etc.).

Ces entreprises robustes deviennent des championnes exportatrices de savoir-faire et de produits, accroissant ainsi le PIB de manière significative. En confiant leurs investissements à des instruments dédiés, les Etats des pays émergents d'Asie ont réussi à instaurer définitivement une gouvernance de type privé dans la gestion de leurs actifs et l'amorçage de nouveaux projets stratégiques.

Ainsi, l'Etat du Sénégal a créé le FONSI pour :

- jouer pleinement son rôle de premier patrimoine du pays pour développer l'activité économique et l'emploi via l'investissement productif ;
- apporter à son patrimoine une gestion de nature « privée », prioritairement orientée vers une valorisation optimale de celui-ci, au plus proche de ses choix d'investissements stratégiques et instaurer au niveau du secteur parapublic marchand l'exigence de rentabilité financière ;
- co-investir avec le privé dans des projets stratégiques et des PME en apportant, entre autres, le capital d'amorçage, la crédibilité institutionnelle et l'expertise dans le montage et la structuration de projets financièrement, économiquement et socialement rentables.

En ce sens, le Président Macky SALL a réaffirmé lors du Conseil des Ministres du 09 décembre 2015, sa volonté de « faire jouer pleinement le levier du FONSI dans le financement de l'économie et la restructuration des entreprises en difficulté ».

Dans ce cadre, le FONSI oriente ses actions vers :

- les investissements et co-investissements directs ou indirects permettant d'accélérer le développement du tissu économique national ainsi que la création de champions nationaux dans les secteurs d'activité clés ;
- une valorisation optimale des actifs reçus de l'Etat ;
- le développement de l'activité de capital-investissement au Sénégal.

C'est ainsi que le FONSI a été constitué en fonds souverain d'investissements de standard international obéissant aux principes de Santiago qui régissent le fonctionnement des 26 plus grands fonds souverains internationaux. Le modèle de collecte de fonds et de gestion retenu est celui du fonds pionnier Temasek, fonds souverain de Singapour, créé en 1974, pour regrouper et gérer les participations de l'Etat dans les entreprises nationales.

A l'instar de Temasek et plus récemment de la Private Finance Initiative au Royaume-Uni, le FONSI peut également jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre des projets majeurs du Plan Sénégal Emergent « PSE », du fait, notamment, de :

- l'exigence de rentabilité du FONSIS, qui incite à une structuration rapide et solide des opérations ;
- l'expérience de son équipe, qui permet de placer l'Etat dans une position de force lors des négociations avec les partenaires privés ;
- la prise de participation de l'Etat (via le FONSIS) dans ces projets, qui enverra un signal fort aux investisseurs internationaux, et renforcera l'acceptabilité politique et sociale de la forte rentabilité des projets du PSE.

La création du FONSIS par une loi exprime la volonté du Président de la République d'inscrire le Fonds dans le long terme et d'en faire une institution pérenne qui bénéficiera également aux générations futures.



Genèse du Fonds

Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques S.A., en abrégé « FONSIS » a été créé par la loi 2012-34 adoptée le 27 décembre 2012 par l'Assemblée Nationale du Sénégal et promulguée le 31 décembre 2012 par le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL. La création du FONSIS par une loi exprime la volonté du Président de la République d'inscrire le FONSIS dans le long terme et d'en faire une institution pérenne qui bénéficiera également aux générations futures.

Le FONSIS a été constitué, le 29 juillet 2013, en société anonyme d'un capital initial de 3 milliards de FCFA entièrement détenu par l'Etat du Sénégal, avec un Conseil d'administration et un Directeur général. En sa qualité de société anonyme, les états financiers annuels du FONSIS sont audités et certifiés par son commissaire aux comptes « CAC » titulaire, le Cabinet Ernst & Young, le Cabinet Mazars étant le CAC suppléant; tous ces deux cabinets sont de renommée internationale. Comme disposé dans sa loi de création, le FONSIS est également soumis au contrôle des organes de l'Etat que sont la Cour des comptes, l'Inspection générale des Finances et l'Inspection générale d'Etat.

Le FONSIS est appelé à jouer 3 rôles :

FONSIS « Développeur » :

développement de projets stratégiques faisant l'objet de recherche active de partenaires, par appel à manifestation d'intérêt.

FONSIS « Restructurateur » :

restructuration ou développement des actifs transférés de l'Etat.

FONSIS « Co-investisseur » :

propositions spontanées reçues d'entrepreneurs, d'investisseurs ou de l'Etat.

Organisation

1. Gouvernance

a. Le Conseil d'Orientation Stratégique « COS »

Composé d'éminentes personnalités locales et internationales du monde des affaires, politique et de la société civile, le Conseil d'Orientation Stratégique conseille et oriente le FONSI dans sa stratégie d'investissement. Il se réunit une fois par an sous la présidence du Président de la République ou du Premier Ministre.

b. Le Conseil d'administration « CA »

Organe de décision composé au maximum de 10 membres répartis dans 3 comités. Issus pour la majorité du monde des affaires, il revient à ces administrateurs l'approbation des comptes et des décisions d'investissement/cession au-delà d'un seuil. Il leur revient également le rôle de délibérer sur les opérations susceptibles d'affecter la situation du Fonds.

c. Le Comité d'investissement

Présidé par un administrateur, composé du DG, des Directeurs Exécutifs sectoriels, du Directeur exécutif chargé du Financement et Relation Investisseurs, du chargé des Affaires Juridiques, Légales et Réglementaires et d'experts indépendants, il approuve des projets d'investissement/cession.

d. Le Comité d'audit et de risques

Présidé par un administrateur professionnel et avéré, il veille au respect des normes et des procédures, évalue la politique de gestion des risques et la qualité du contrôle interne.

e. Le Comité de nomination et de rémunération

Il est présidé par un représentant indépendant. Il valide le recrutement des cadres exécutifs et définit les principes de rémunération ainsi que la représentation du Fonds dans les conseils d'administration de ses sociétés.

2. L'Equipe du FONSI

L'équipe dirigeante du FONSI cumule plusieurs décennies d'expérience dans le domaine de la finance, de la gestion de fonds d'investissements ainsi que dans les secteurs d'intervention du fonds.



Activité d'Investissement

Activité d'Investissement

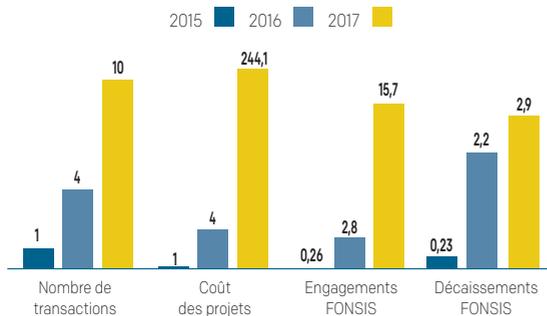
Les investissements

Capitalisant sur les réalisations de l'année 2016, le FONSI a confirmé son rôle d'instrument de l'Etat, capable de lever des fonds conséquents sur les marchés financiers, en s'appuyant sur les ressources mises à sa disposition par l'Etat. Le FONSI a ainsi réalisé en 2017 plusieurs projets qui lui ont permis de renforcer sa réputation, et d'être reconnu comme une référence notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures, avec le lancement des deux centrales, correspondant à 50% de la production d'énergie solaire au Sénégal, et le lancement de SIIA, société d'exploitation de la zone économique de Diamniadio.

En matière d'investissements, le FONSI a enregistré une bonne performance en 2017, aussi bien dans la taille de ses opérations que dans l'atteinte de ses objectifs d'impact socio-économique, avec :

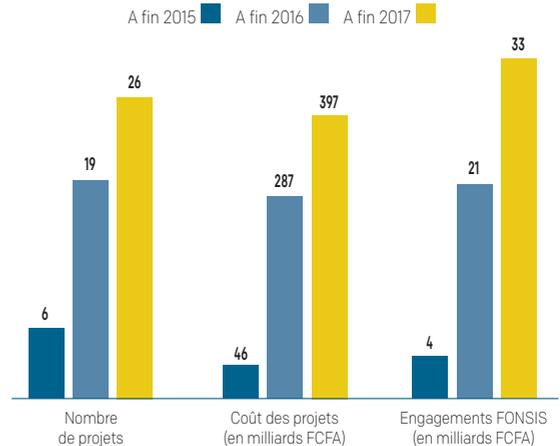
- la mise en exploitation de six (06) projets approuvés entre 2014 et 2016 ;
- un rythme de décaissements accéléré : des décaissements réalisés sur 10 projets en 2017, versus 4 décaissements en 2016 ;

Décaissements réalisés par année (en milliards de FCFA)



- l'approbation de sept (07) projets additionnels, pour un investissement de 12 milliards de FCFA, créant plus de 1 500 emplois directs.

Investissements approuvés par le FONSI depuis la création

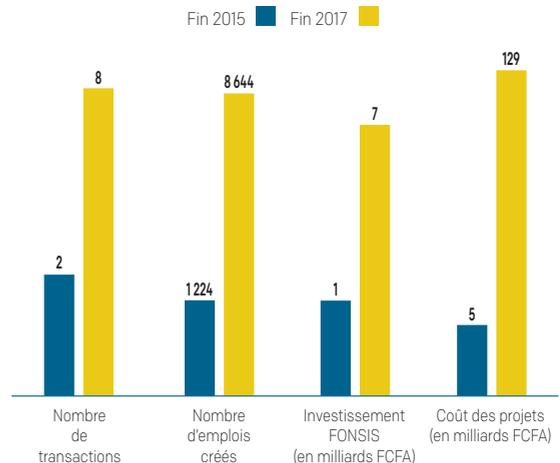


1. Investissements réalisés

2017 a vu la mise en œuvre de six (06) projets du FONSI pour :

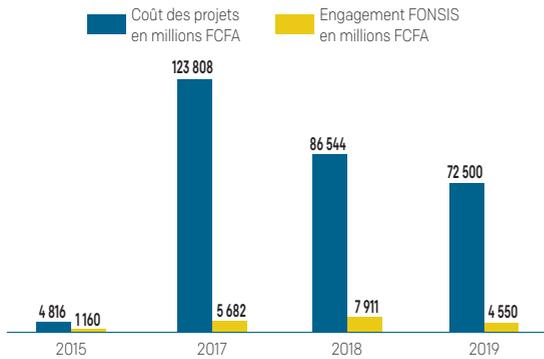
- un investissement FONSI de 5,7 milliards FCFA ;
- un coût global des projets de 128,6 milliards FCFA ;
- la création de plus de 7400 emplois directs.

Evolution du portefeuille de projets en exploitation



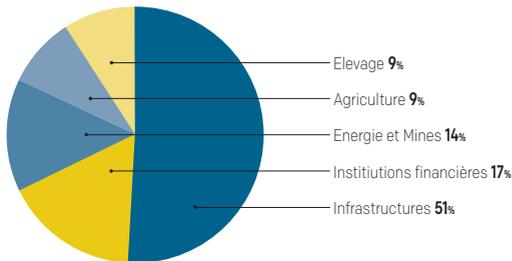
Ces projets sont inclus dans un ensemble de 15 projets qui ont atteint leur closing financier (financements levés). Les 7 autres projets, qui sont en cours de développement et de construction, entreront en exploitation en 2018 (3 projets) et en 2019 (4 projets).

Investissements bouclés selon la date de mise en exploitation

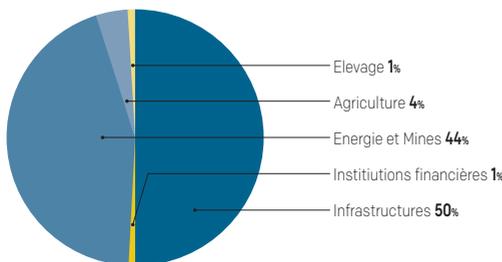


a. Projets mis en exploitation selon le secteur d'activités

Engagement FONSIS en millions FCFA



Coût des projet en millions FCFA



► Secteur des Energies



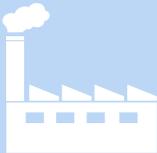
Pour **50%** de la capacité de production solaire du Sénégal projetée à fin 2017, FONSIS détient **42%**



Le secteur des énergies est prépondérant dans les projets mis en exploitation en 2017, avec la mise en exploitation des centrales de Senergy et Ten Merina, dans lesquelles le FONSIS détient respectivement 32% et 10%, pour 50% de la capacité de production solaire du Sénégal projetée à fin 2017.

► Secteur des infrastructures

Dans la même veine, le FONSI s'impose comme une référence dans le secteur des infrastructures, avec le lancement de la Société d'Infrastructures des Affaires Atlantiques, société d'exploitation de la ZES de Diamniadio.



La **SIAA** est spécialisée dans le développement, l'aménagement et l'exploitation des Zones Economiques Spéciales (ZES).



► Agriculture et élevage

L'agriculture et l'élevage ne sont pas en reste avec notamment la mise en exploitation du projet BIOSOY et le lancement de l'activité de SOGENAS.



2000 ha déployés progressivement et vecteur de développement du tissu économique local.



► **Institutions financières et constitution de fonds**

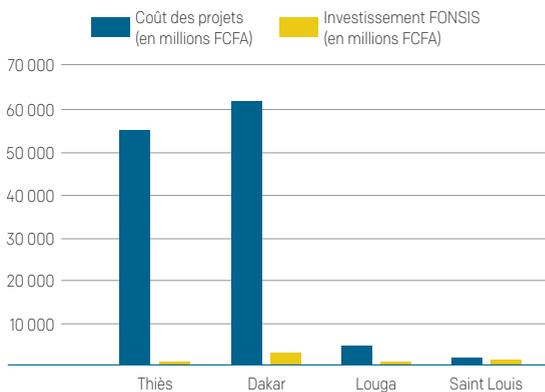


Le Fonds PME FONSIS-SAED a réalisé ses premiers investissements d'un montant de 200 millions de FCFA en 2017, et le FONSIS a également commencé à lever son premier

Fonds spécialisé dans les énergies renouvelables en 2017, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Global Green Growth Institute (GGGI). Ce Fonds sera géré par le FONSIS, dans son rôle d'Asset Manager.



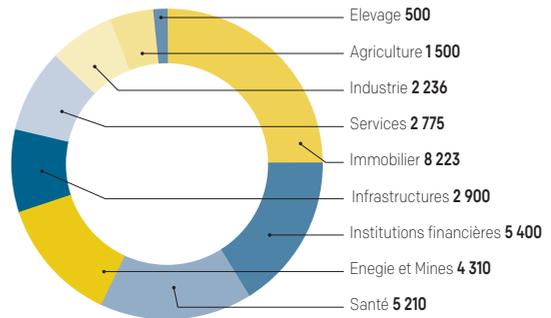
Projets mis en exploitation selon la région d'implantation



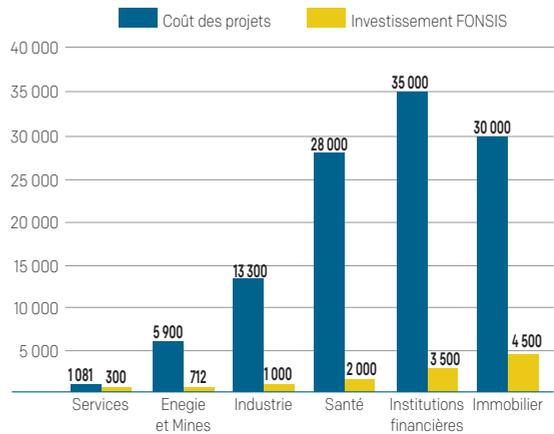
Les projets mis en œuvre durant l'année 2017 sont répartis à 50/50 entre Dakar et les autres régions du Sénégal, à savoir Thiès, Saint Louis et Louga.

2. Investissements approuvés

a. Investissements FONSIS par secteur d'activité depuis 2014 (en millions de FCFA)



Investissements Approuvés en 2017 par secteur d'activité



La politique multi secteur du FONSIS se confirme en 2017, dans un souci de renforcer le tissu économique dans les secteurs d'activité stratégiques du Plan Sénégal Emergent, avec des investissements approuvés dans les secteurs de :

- Institutions financières ;
- Immobilier ;
- Santé ;
- Industrie ;
- Energie et des Mines ;
- Services.

› Secteur des institutions financières

En 2017, le FONSI a approuvé deux investissements dans deux institutions financières en cours de mise en place, pour un **montant total de 3,5 milliards de FCFA**. Il s'agit du projet de création d'une Société de microfinance islamique et du projet de création du Fonds REEF.



› Secteur de la santé

L'investissement dans le projet d'hôpital International de Dakar a été approuvé pour un **montant de 2 milliards de FCFA, sur un coût global de 28 milliards de FCFA**.



› Secteur de l'industrie



Dans le secteur de l'Industrie, un investissement de **1 milliard de FCFA** a été approuvé dans la société Sel d'Afrique, située à Fatick, **d'un coût global de 13,3 milliards de FCFA**.

› Secteur des Energies et des Mines

Dans le secteur des mines et énergies, nous avons approuvé l'investissement dans un projet de traitement de minerais des orpailleurs **à hauteur de 712 millions FCFA pour un coût global de 5,9 milliards FCFA**.



› Secteur des services

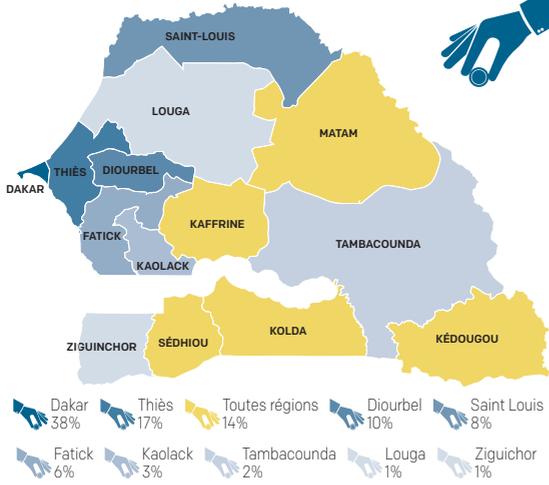
Dans le secteur des services, nous avons approuvé l'investissement dans la société Firefly Media **à hauteur de 300 millions FCFA pour un coût global de 1 milliard FCFA**.



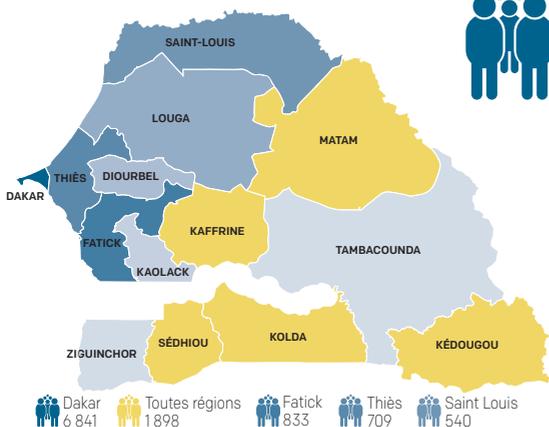
b. Investissements approuvés par région depuis 2014

Les investissements du FONSIS couvrent l'ensemble du territoire sénégalais, avec tout de même une concentration dans les zones urbaines de Dakar (38% des montants engagés) et Thiès (17% des montants engagés).

Taille des investissements par région



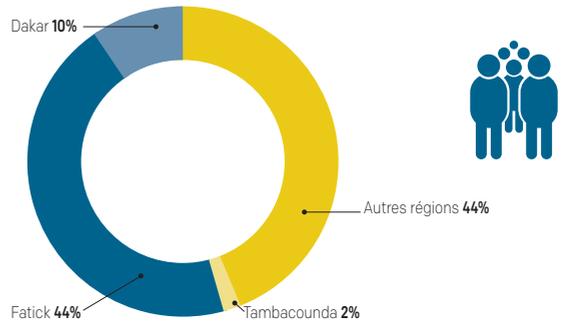
Nombre d'emplois créés par région



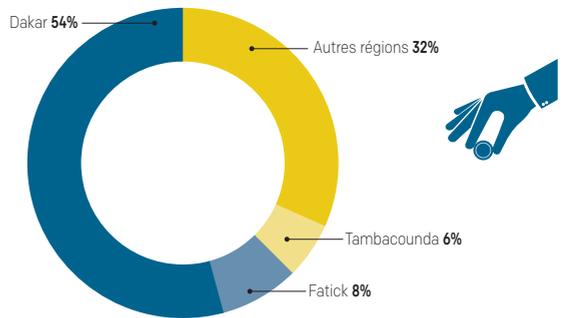
c. Investissements approuvés par région en 2017

En 2017, 2/7 des investissements approuvés sont localisés dans la région de Dakar (HID et JAMBAAR IMMO), 3 des projets validés ont vocation à couvrir l'ensemble du territoire sénégalais (Firefly, REEF et Bouchra), et 1 projet est localisé à Fatick.

Création d'emplois par région en 2017



Investissements du FONSIS par région en 2017



Accompagnement des PME

Les deux (02) fonds dédiés aux PME, Teranga Capital et le Fonds PME FONSIS-SAED, ont réalisé des investissements conséquents en 2017.

Teranga Capital, société d'investissement à impact dédiée au financement et à l'accompagnement des PME sénégalaises, a investi 512 millions dans trois entreprises que sont SUGU (Oucarry), une structure de e-commerce et de e-logistique, l'entreprise LYSA & CO porteuse des activités de la marque SENAR – Les Délices LYSA et COGELEC ENERGY, une entreprise de génie électrique créée en 2014.

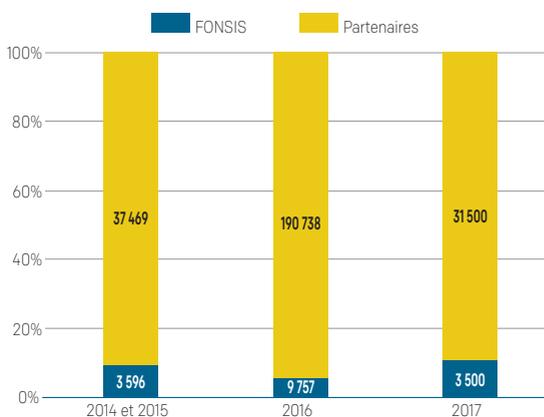
Le Fonds PME FONSIS-SAED dédié aux PME agricoles de la Vallée du fleuve Sénégal et de la Falémé a effectué ses premiers investissements dans deux projets intervenant dans la chaîne de valeur riz pour une enveloppe globale de 200 millions FCFA. Il s'agit d'un projet de prestation de service mécanisé et d'un autre destiné à mettre sur le marché sénégalais un riz blanc de qualité.

Effet de levier

Dans un contexte où les entrepreneurs, de même que les sociétés existantes, sont confrontés à des difficultés à obtenir des financements de la part des banques commerciales locales ou d'autres types d'institutions financières, le FONSI aide à lever des fonds propres supplémentaires ou de la dette sur ses projets cibles, en utilisant son réseau de partenaires financiers equity ou dette.

Ainsi sur l'ensemble de nos cibles d'investissements ayant atteint leur closing financier, les fonds investis par le FONSI représentent 6% des coûts de projet totaux ainsi mis en place.

Part des fonds investis par le FONSI dans les projets du portefeuille



Impact des investissements du FONSI

Au cœur de la stratégie d'investissement du FONSI se trouvent :

- la recherche d'impact social et environnemental maximal ;
- l'encouragement de l'application de bonnes pratiques de gouvernance.

L'impact social est obtenu par la création d'emplois avec des salaires décents et le développement du tissu économique local, avec le développement ou le renforcement de chaînes de valeur (bénéfices pour les fournisseurs, les distributeurs et les clients).

Dans le même sens, les sociétés du portefeuille doivent avoir un impact minimal sur l'environnement pour être soutenables dans le long terme. Les bonnes pratiques de gouvernance, que nous encourageons dans l'ensemble de nos investissements, entrent dans la recherche de durabilité des activités financées. Cela se traduit par :

- la mise en place de structures de gestion et de supervision transparentes ;
- la mise en place de systèmes de reporting des performances aux actionnaires ;
- la mise en place de systèmes comptables et autres procédures.

Cette stratégie se traduit à toutes les phases de nos processus :

a. Au niveau de la sélection des cibles d'investissement : en amont de l'investissement, les équipes du FONSI sélectionnent des projets selon des critères prédéfinis, intégrant la création d'emplois, l'impact sur la zone d'implantation, la cohérence avec le plan Sénégal Emergent, un impact minimal sur l'environnement. D'ailleurs l'ensemble des projets doivent bénéficier au préalable du quitus environnemental délivré par la Direction de l'Environnement et des Etablissements classés.

b. Dans l'implémentation des projets : après la validation de l'investissement, le FONSI accompagne les sociétés de son portefeuille dans l'implémentation des projets, et s'assure du respect des normes environnementales, de l'application de règles de transparence aussi bien dans le recrutement du personnel que dans la sélection de partenaires.

c. Dans le suivi de nos participations : le FONSI s'assure de l'application de bonnes pratiques de gouvernance et suit l'impact social dans le cadre du suivi des participations : reporting trimestriel remonté par l'ensemble de ces sociétés, participation continue dans les organes de gouvernance.

Les ressources du FONSIS

Selon la loi portant sa création, le FONSIS devrait être doté, à terme, d'un capital minimal de 500 milliards de FCFA, composé d'apports en numéraire et d'actifs de l'Etat du Sénégal. A la date de clôture du quatrième exercice, le FONSIS a reçu de l'Etat 10 milliards de FCFA ainsi qu'un premier décret de transfert d'actifs d'infrastructures non encore effectif.

A. Ressources financières

L'allocation budgétaire de 10 milliards de FCFA couvrant la période de 2013 à 2017 a été reçue en plusieurs tranches.

Ces allocations ont permis de couvrir les frais de fonctionnement, de personnel, et de réaliser des opérations d'investissement en capital. En sus des allocations mentionnées ci-dessus, une subvention de coopération s'élevant à 300 millions de FCFA avait été accordée en 2016 par la KFW, via le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

B. Ressources non financières

Le Chef de l'Etat a pris un décret de transfert d'actifs qui porte sur les droits d'exploitation et le foncier attachant aux ouvrages des autoroutes AIBD-Mbour, Mbour-Fatick-Kaolack, et AIBD-Thiès-Touba et des chemins de fer Bargny-Sendou et Dakar-AIBD. La mise en œuvre de ce décret nécessite la finalisation et la signature des conventions d'exploitation avec le

Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement.

C. Autres ressources

Le FONSIS avait obtenu en 2015, auprès de la Bank Of Africa Sénégal (BOA), une ligne de financement de 7 milliards de FCFA utilisée pour ses prises de participations dans les entreprises. Le FONSIS a, pour le moment, utilisé cette ligne à hauteur de 4,8 milliards FCFA.

De même, le FONSIS a proposé au MEFP la mise en place d'une stratégie pour créer de l'espace budgétaire et permettre au Fonds d'attirer des investissements privés dans les grands projets de l'Etat ; ce qui permettra de financer plus largement les projets privés et les projets en partenariat public-privé (PPP) du PSE.

En effet, cette méthode permettra de raccourcir le délai de réalisation des projets, car le FONSIS pourra financer toutes les études nécessaires pour apporter de la visibilité aux projets et attirer ainsi des investisseurs privés. Ce projet est en ligne avec les recommandations de l'étude PPIAF Banque Mondiale, à savoir la constitution d'un pipeline de projets permettant de lever des ressources auprès d'autres fonds afin de créer des véhicules d'investissements de 200 à 300 millions USD.

Perspectives

Après une année de consolidation de son activité, ayant vu la mise en œuvre de 6 de ses investissements, et le décaissement effectif de 3 milliards de FCFA, les perspectives du Fonds sont excellentes, avec une croissance du portefeuille en quantité et en qualité grâce à l'accès à des ressources financières de plus en plus importantes et une marche décisive et assurée vers la création du Fonds de Réserves pour les Générations futures.

a. Perspectives de croissance du portefeuille de projets

Les investissements du FON SIS seront de plus en plus nombreux grâce au renforcement des processus et des équipes (via le recrutement et la formation), qui permettra d'accélérer la sélection et la mise en œuvre des projets. En effet, à fin 2017, une dizaine de projets sont en cours d'étude pour une validation d'investissement prévue en 2018.

Ces projets concernent les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, des infrastructures et des

transports, pour un niveau d'investissements et un coût global de projets, encore à valider. La croissance en qualité du portefeuille devra également passer par un ciblage du sourcing de nos projets, avec une collaboration renforcée avec le secteur privé local.

b. Renforcement des ressources financières du FON SIS

La croissance du portefeuille du FON SIS ne pourra se faire sans celle des ressources du Fonds. L'année 2018 s'annonce positive en ce sens, grâce à la collaboration renforcée avec le Ministère des Finances et à la future accréditation du FON SIS au Fonds Vert Climat.

› Collaboration renforcée avec le MEFP

La création d'espaces budgétaires pour l'Etat du Sénégal : en 2017, le FON SIS s'était rapproché du MEFP pour dégager à l'Etat du Sénégal de l'Espace budgétaire, en confiant la structuration financière de certains projets marchands phares au FON SIS, et de permettre à l'Etat du Sénégal de dédier son budget à des projets non marchands. En 2018 la mise en œuvre de ce projet se concrétisera.

La création de la société de leasing d'avions AXEL peut d'ailleurs s'inscrire dans ce cadre, étant donné



que le projet permet de financer l'achat d'avions pour Sénégal Airlines, sans entamer le budget de l'Etat.

► **Accréditation au Fonds Vert Climat**

Le Fonds Vert Climat a été établi par l'UNFCCC afin de contribuer aux efforts globaux de réduction des émissions de CO₂, en aidant les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter à l'impact des changements climatiques. Les financements du FVC se font à travers des entités accréditées. Le FONSIS a commencé à instruire son dossier d'accréditation en 2017, avec l'appui du Ministère de l'Environnement.

Le FONSIS espère obtenir son accréditation en 2018 et présenter les premiers dossiers de demande de financement du Fonds Vert. Cette accréditation du FONSIS constitue un jalon important dans l'accès du Sénégal aux dispositifs internationaux très importants des Financements climatiques. Cette accréditation sera l'occasion pour le FONSIS de renforcer le suivi des impacts environnementaux et sociaux.

C'est en ce sens que le FONSIS mettra en œuvre en 2018 une politique du genre. Le FONSIS travaille à une approche plus proactive pour développer notre pipeline de sociétés menées ou détenues par des

femmes. En effet, de nombreuses études montrent que cela entraîne très souvent un impact positif sur les femmes, aussi bien employées, clientes ou fournisseurs, et plus globalement sur la société. Cette approche proactive inclura :

- le développement de partenariats avec des réseaux de femmes entrepreneurs, ou investisseurs ;
- le sourcing de projets dans des secteurs où les femmes sont très fortement représentées (agri business, santé, services, microfinance...).

c. Constitution du Fonds générationnel

Le FONSIS, comme gestionnaire de fonds, mettra en place le fonds générationnel ainsi que prévu par la LOI n° 2012-34 du 31 décembre 2012 autorisant la création d'un Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS). L'Article 6 de la Loi définissait en effet la constitution de réserves financières pour les générations futures comme l'une des fonctions et orientations du FONSIS, à côté de celle d'Investisseur. Ainsi le FONSIS est d'ores et déjà prêt à mettre en réserve une partie des revenus issus de l'exploitation du pétrole et du gaz, tel que préconisé par le Chef de l'Etat lors de la cérémonie d'installation du comité d'orientation stratégique du pétrole et du gaz (COS - PETROGAZ).



Annexes

Annexe 1 : Investissements validés en 2017 et Perspectives d'investissements

En 2017, le Conseil d'administration du FONSI a validé sept (07) projets au total, pour un montant global de 12 milliards FCFA. Ces projets concernent, notamment, les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'énergie, du tourisme, de l'immobilier, de l'industrie et des services financiers. Ils permettront, entre autres, la création de 1200 emplois directs, le relèvement des plateaux techniques des hôpitaux, l'amélioration de l'inclusion financière des populations ainsi que des micros, petites et moyennes entreprises (MPME), l'accompagnement du Gouvernement dans l'atteinte du mix énergétique, la résorption du déficit de logements, de locaux professionnels (bureaux et commerces), la contribution au développement de l'industrie de transformation minière sénégalaise.

D'autres projets sont en cours de validation par le Conseil d'administration et seront amorcés avant la fin de l'année 2018. Ces projets vont contribuer à la création d'infrastructures agricoles à travers le Sénégal, le développement d'une industrie locale de substitution à l'importation, l'amélioration de la mobilité urbaine, l'optimisation de la distribution d'eau dans les zones urbaines.

Annexe 2 : Liste des projets mis en exploitation en 2017

• Senergy

La centrale solaire d'une capacité de 30 MW a été livrée en mars 2017, inaugurée en juin 2017 et la production a été lancée en août 2017. Le projet a un fort impact social avec un budget RSE de 106 millions FCFA pour la réalisation de forages et murs de clôture, la mise en place de mutuelle de crédit, le financement de fournitures scolaires et le reboisement.

• Ten Merina

La centrale solaire d'une capacité de 30 MW a été achevée en octobre 2017, et la connexion au réseau Senelec a été réalisée. Méridiam, partenaire stratégique du FONSI et co-investisseur dans le projet Senergy a cédé au FONSI 10% du capital de la société. Avec ce projet, le FONSI détient des participations dans 2/4 des centrales solaires en exploitation au Sénégal à fin novembre 2017.

• BIOSOY

La mise en culture de la première phase de 100 Ha de terres agricoles a été lancée en février 2017, avec le test des cultures d'arachide de bouche, de semences d'arachide de multiplication, de pommes de terre et de niébé de multiplication.

Le projet qui sera, in fine, sur 2000 ha, sera déployé progressivement et sera vecteur de développement du tissu économique local avec :

- le développement de l'élevage (achat par BIOSOY de fumier et matière organique, mise à disposition de points d'eau et de couloirs d'accès au Lac, prestations de services aux éleveurs, etc.) ;
- la construction d'infrastructures par le projet : pistes latérites, eau, électricité, etc.).

• Fonds PME FONSI-SAED

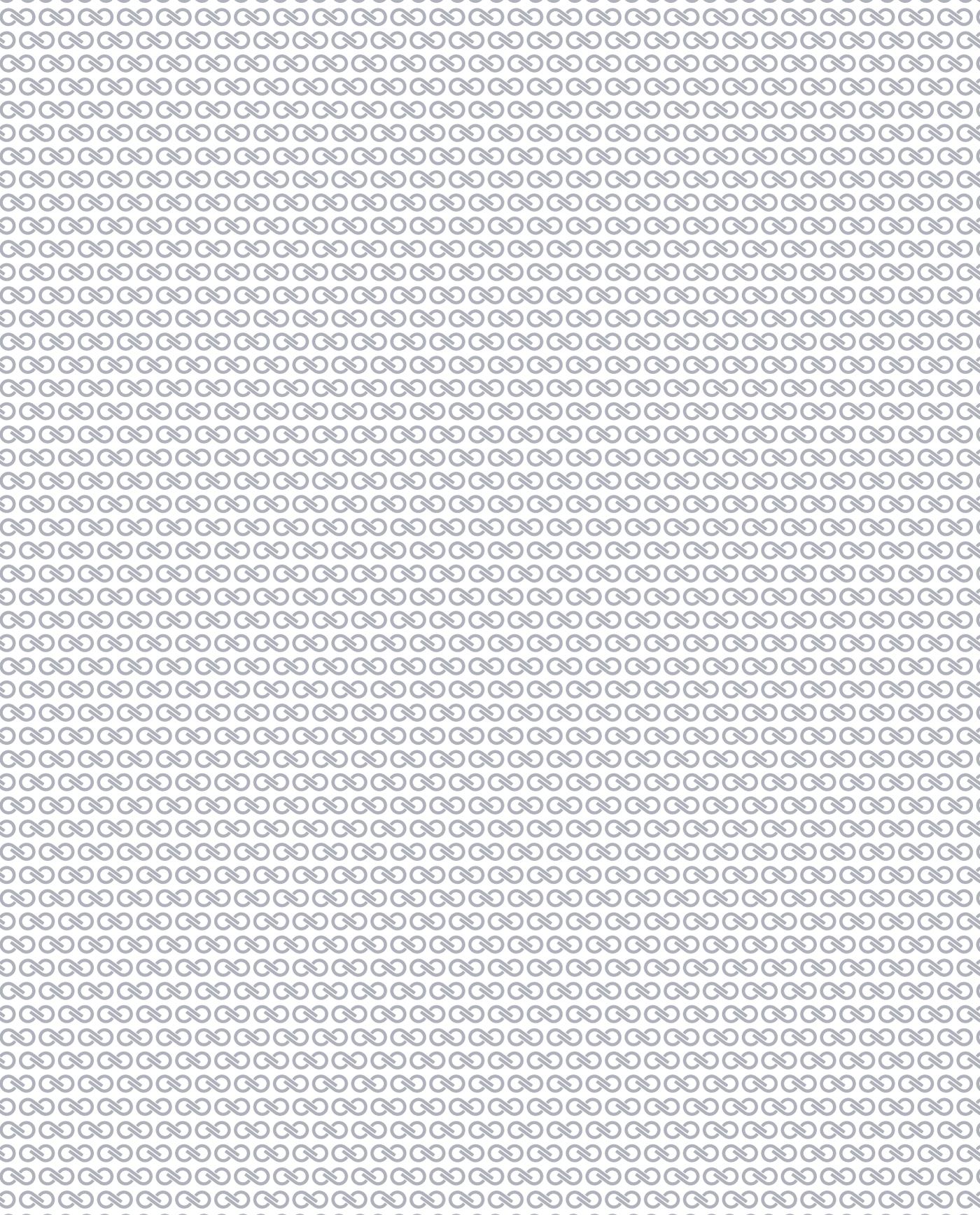
Le Fonds PME-FONSI-SAED dédié aux PME agricoles de la Vallée du fleuve Sénégal et de la Falémé a effectué ses premiers investissements dans deux projets intervenant dans la chaîne de valeur riz pour une enveloppe globale de 200 millions FCFA. Il s'agit d'un projet de prestation de services mécanisé et d'un autre destiné à mettre sur le marché sénégalais un riz blanc de qualité.

• SIAA

La Société d'Infrastructures des Affaires Atlantiques est spécialisée dans le développement, l'aménagement et l'exploitation des zones économiques spéciales. Elle a été créée par le FONSI et le Mauritius African Fund dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat du Sénégal et l'Etat Mauricien, afin de favoriser les investissements croisés sur leurs territoires respectifs. SIAA est en charge de l'exploitation de la Phase 1 du PIID (13ha) et du développement de la Phase 2 (40 ha). Le projet entraînera une création massive dans la zone, avec 5 emplois directs prévus pour 100 m² de ZES.

• SOGENAS

SOGENAS est une société créée par le FONSI sur sollicitation du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA), dans le but de mettre à la disposition de l'élevage national de la génétique de qualité par la production et la commercialisation d'animaux sélectionnés à haute productivité. Elle participera ainsi à l'atteinte des objectifs du PSE assignés au MEPA, qui va se traduire par une autosuffisance en produits d'élevage, le développement de la filière laitière, la réduction de la pauvreté en milieu rural, l'augmentation du pouvoir d'achat des petits producteurs et la diminution des inégalités territoriales (rural/urbain).



BP : 50882 Dakar - RP (Sénégal)
Tél : +221 33 869 63 69
contact@fonsis.org
www.fonsis.org